



# NOUS L'EUROPE

## CONCOURS NATIONAL

### CLASSES DE 4, 3 DE FRANCE ET DE L'UNION EUROPÉENNE :

*Proposez un menu européen (entrée, plat, fromage, dessert, boissons) composé uniquement de produits labellisés (IGP, AOP, STG).  
Argumentez vos choix.*

Présentez votre travail sur 4 pages au maximum, manuscrites et/ou dactylographiées (police 12 Times New Roman), Format A4. D'éventuelles illustrations sont admises, sous réserve de ne pas dépasser l'équivalent d'une page.

### CLASSES DES LYCÉES, POST-BACCALAURÉAT ET UNIVERSITÉS DE FRANCE ET DE L'UNION EUROPÉENNE :

*Proposez un projet d'initiative citoyenne européenne.*

Votre texte, présenté sur 5 pages au maximum, format A4, sera dactylographié, interligne simple, (police 12 Times New Roman). D'éventuelles illustrations sont admises, sous réserve de ne pas dépasser l'équivalent d'une page.

### IMPORTANT - INFORMATIONS PRATIQUES

- Les travaux, rédigés en français, peuvent être réalisés individuellement ou par groupes de deux élèves au maximum
- Présentés sur papier et/ou sur support informatique (PDF, JPEG),
- L'identité et la classe des participants, le nom et les coordonnées de l'établissement, la signature et - si possible - l'adresse de messagerie du professeur y figureront de façon lisible.
- Les travaux seront adressés exclusivement à la section départementale de l'AMOPA pour la désignation des **lauréats départementaux**. La date limite de transmission sera fixée par chaque section départementale.
- Les jurys départementaux transmettront les meilleurs textes à la Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté - 26 rue de la République 25000 Besançon - pour la désignation des **lauréats nationaux**.
- Pour tout renseignement complémentaire: [amopadoubs@yahoo.fr](mailto:amopadoubs@yahoo.fr)

**Le palmarès pourra être consulté sur le site de l'AMOPA**

Cadres ci-dessous à compléter par la section départementale de l'AMOPA. Ces informations seront disponibles sur le site internet ([www.amopa.asso.fr](http://www.amopa.asso.fr)) à compter du mois de septembre 2021.

DATE DE RETOUR DES COPIES  
avant le :

ADRESSE DE RETOUR DES COPIES

Les lauréats nationaux seront récompensés par  
des séjours à Strasbourg, en juin 2022  
Avec visite des Institutions européennes

MAISON DE  
**l'Europe**  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

académie  
Besançon  
RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

